

rité contre la minorité. Donc, afin que la présente motion ne devienne pas nulle et que nous puissions nous prononcer à son sujet, je propose, appuyé par le député de Comox-Alberni (M. Barnett):

« Que la motion soit modifiée par la suppression des mots «4 heures de l'après-midi» et leur remplacement par les mots «5 heures et demie de l'après-midi».

En présentant cet amendement, puis-je répéter ce que j'ai dit il y a un instant. J'avoue que nous ne gagnerions qu'une demi-heure sur l'heure habituelle de l'ajournement de la Chambre, mais nous pourrions ainsi utiliser cette demi-heure, et peut-être davantage, pour discuter de cette question plutôt que de nous heurter de front; j'espère que la Chambre voudra accepter cet amendement et, ensuite, accepter la motion ainsi modifiée.

• (3.50 p.m.)

M. l'Orateur: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) appuyé par le député de Comox-Alberni (M. Barrett), a proposé:

« Que la motion soit modifiée par la suppression des mots «4 heures de l'après-midi» et leur remplacement par les mots «5 heures et demie de l'après-midi».

Une fois encore, je n'émet pas d'opinion sur la recevabilité de la motion, mais je pense que les députés souhaitent que je mette l'amendement aux voix dès maintenant. Je vais donc procéder. La Chambre a entendu la lecture de l'amendement. Tous ceux qui sont pour ...

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur ...

M. l'Orateur: Le député veut-il parler sur l'amendement?

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je ne sais si j'ai bien entendu, mais je suppose que vous reconnaissez que l'amendement est recevable?

L'hon. M. McIlraith: Non. Son Honneur a dit précisément que non.

M. l'Orateur: Je suis prêt à saisir la Chambre de l'amendement maintenant, mais je ne suis pas très sûr de pouvoir le faire si le débat sur l'amendement se prolonge au-delà de quatre heures. Nous nous engagerions alors dans une impasse *procédurale*, et je ne suis pas certain de ce qui arriverait ensuite. Comme il est près de quatre heures maintenant, si le député ne voulait pas parler sur l'amendement, nous pourrions éviter une pareille situation avec la mise aux voix maintenant. Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Faites venir les députés.

(L'amendement de M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), mis aux voix, est rejeté.)

• (4.00 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Aiken	Lambert (Bellechasse)
Alexander	Laprise
Alkenbrack	La Salle
Asselin	Lewis
Baldwin	MacEwan
Barnett	MacInnis
Beaudoin	MacInnis (M ^{me})
Bell	MacLean
Bigg	Macquarrie
Brewin	McCleave
Broadbent	McCutcheon
Burton	McGrath
Cadiou (Meadow Lake)	Mather
Caouette	Mazankowski
Coates	Monteith
Code	Moore
Comeau	Moores
Crouse	Muir (Cape Breton- The Sydneys)
Danforth	Nesbitt
Dinsdale	Noble
Dionne	Nowlan
Douglas (Nanaimo- Cowichan-The Islands)	Nystrom
Downey	Paproski
Fairweather	Peddle
Flemming	Peters
Forrestall	Ricard
Fortin	Ritchie
Gauthier	Rodrigue
Gilbert	Rynard
Gleave	Saltsman
Godin	Schumacher
Grills	Scott
Gundlock	Simpson
Harding	Skoberg
Harkness	Stanfield
Hees	Stewart (Marquette)
Horner	Tétrault
Howard (Skeena)	Thomas (Moncton)
Howe	Thompson
Knowles (Winnipeg North Centre)	Winch
Korchinski	Woolliams
	Yewchuk—83.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Allmand	Barrett
Anderson	Basford
Andras	Bécharde